Réception au contrôle de légalité le 11/04/2025 à 12h10
Réference de l'AR : 010-211000310-20250408-12_08042025-DE
Affiché le 11/04/2025 ; Certifié exécutoire le 11/04/2025

République Française
*****
Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube
*****
SEANCE DU 8 AVRIL 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27 **Quorum 14**	**15**	**15** **+ 5 pouvoirs**

Date de convocation
26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Jean-Pierre NANCEY, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absents : **Angélique CHEVRE, Katty CLAYES TAHKBARI, Raynald INGELAERE, Pierre MARY, Pierre Frederic MAITRE, Pascale PETIT, Mickaël VAIRELLES.**

Représentés : **Simone DEVAUX pouvoir à Evelyne BOCQUET, Bruno LORILLERE pouvoir à Emmanuel PROVIN, Marie-José ROY-DECHANET pouvoir à Lucienne WOJTYNA, Isabelle VAN-RYSEGHEM pouvoir à Régis RENARD, Karine VERVISCH pouvoir à Michel AUBRY.**

Madame Lucienne WOJTYNA a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 12_08042025

N°12 : BUDGET VILLE 2025
Rapporteur : Madame Claudine ERARD

Considérant l'avis favorable des commissions finances et ressources humaines, sports et loisirs et travaux du 31 mars 2025,

Il est présenté au conseil municipal le budget de la Ville 2025 qui est composé ainsi :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à **12 319 154.09 €.**

Les principales dépenses de la section de fonctionnement sont les suivantes :

- Charges à caractère général :	1 881 400.00 €
- Charges de personnel :	3 091 400.00 €
- Atténuation de produits	100 000.00 €
- Autres charges de gestion courante :	1 038 500.00 €
- Charges financières :	121 000,00 €
- Charges exceptionnelles :	10 000.00 €
- Dotations aux provisions :	11 000.00 €
- Dotations aux amortissements :	410 000,00 €
- Virement à la section d'investissement :	5 655 854.09 €

Les principales recettes de la section de fonctionnement sont les suivantes :

- Atténuation de charges :	40 000,00 €
- Produits des services et du domaine :	255 000,00 €
- Impôts et taxes :	3 618 406,00 €
- Dotations :	2 884 561,00 €
- Autres produits de gestion courante :	285 000,00 €
-Produits financiers :	50.00 €
-Produits exceptionnels :	5 000.00 €
-Opérations d'ordre :	22 000.00 €
-Résultat reporté :	5 209 137.09 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à **14 543 097.09 €.**

Les dépenses de la section d'investissement sont principalement les suivantes :

- Remboursement d'emprunt :	750 000,00 €
- Dépôts et cautionnements reçus :	5 000.00 €
- Dépenses d'équipement :	9 197 088.03 €
Dont	
- Complexe de Loisirs :	*2 566 678.50 €*
- Abords Eglise Saint-Maclou :	*860 820.80 €*
- Coulée verte :	*1 105 924.92 €*
-Travaux et acquisitions divers bâtiments	*438 000.00 €*
- Relamping LED	*555 000.00 €*
-Hôtel de Ville	*730 000.00 €*
-Travaux établissements scolaires	*575 000.00 €*
- Programme de Voirie	*375 000,00 €*
-ADAP :	*201 495.96 €*
- Autres :	*1 789 167.85 €*
- Acquisitions immobilières	250 000.00 €
- Opérations d'ordre et divers :	312 000.00 €
- Reste à réaliser :	877 096.00 €
- Résultat reporté :	3 151 913.06 €

Les recettes de la section d'investissement sont principalement les suivantes :

- Recettes fin. (F.C.T.V.A., TA, cautions, emprunt) :	2 191 000,00 €
- Virement de la section de fonctionnement :	5 655 854.09 €
- Recettes d'équipements :	1 469 000.00 €
- Produits de cession :	0.00 €
- Dotations aux amortissements :	410 000.00 €
- Réintégration frais d'étude et d'insertion	280 000.00 €
- Opération pour compte de tiers	10 000.00 €
- Reste à réaliser :	4 527 243.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget ville 2025 présenté.

Fait à Bar-sur-Aube, le - 8 AVR. 2025

Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

MAIRIE DE BAR-SUR-AUBE (AUBE)

Mme WOJTYNA..., secrétaire de séance